

AUX HABITANTS DE LA RÉSIDENCE DOMIAL



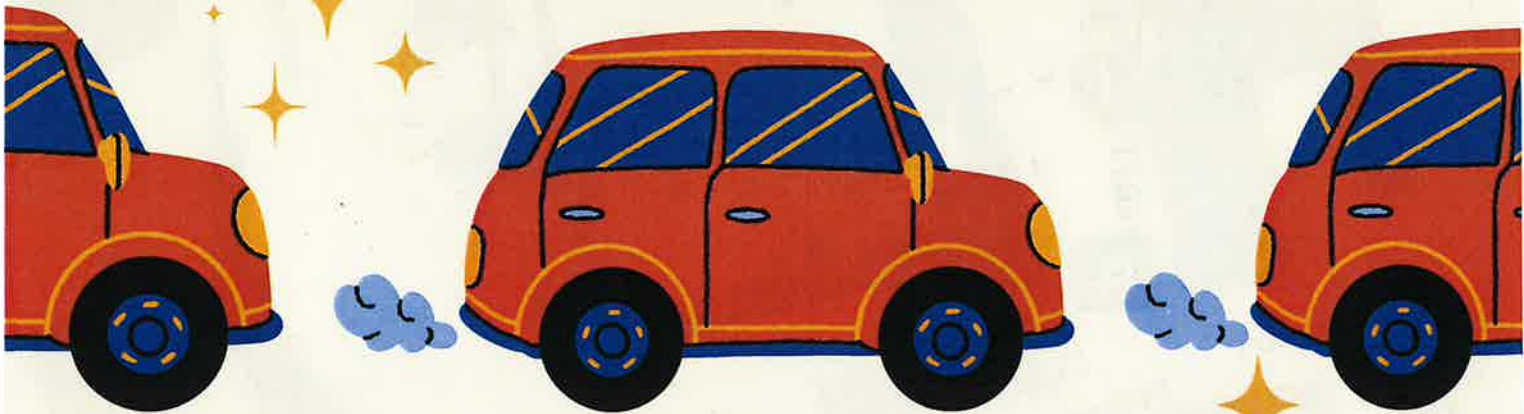
A partir du vendredi 5 janvier 2024 des changements de circulation seront mis en place, nécessités par une nouvelle tranche de travaux à l'église qui vont se dérouler pendant quelques mois.

Les nouvelles mesures : Les places de stationnement habituelles autour de l'église seront très considérablement réduites. C'est pourquoi nous vous invitons dans la mesure du possible à garer vos véhicules dans la cour privée de votre résidence, de manière à permettre à quelques véhicules de parents d'élèves de se garer sur la place de l'église.

Pour sécuriser l'arrivée et la sortie des enfants et pour fluidifier le trafic, la rue des Pierres sera à sens unique, à partir des ateliers municipaux jusqu'à l'entrée du village Rue Edmond Gerrer.

Comme le nombre de voitures circulant dans Rue des Pierres sera plus important, les parents d'élèves seront eux aussi invités à se garer un peu plus loin dans les parkings de proximité se trouvant dans la cour de la mairie, ou Rue du Moulin, ou Rue de la Paix, ou au bout de la Rue des Pierres, ou près du cimetière.

Nous vous remercions de votre contribution personnelle à la réussite de la sécurisation des écoliers.



Passez de très belles fêtes en famille et bonne glissade dans la nouvelle année !

La municipalité

